

## LA FICHE DESCRIPTIVE D'ACTIVITES (FDA)

La fiche descriptive d'activités, dresse la liste de l'ensemble des activités, recensées lors d'enquêtes, exercées par des titulaires des emplois visés par le diplôme. Il s'agit d'une liste quasiment exhaustive, à l'exception de quelques activités rarement rencontrées.

La FDA ne décrit donc pas les activités exercées par un titulaire de l'emploi en particulier, mais correspond plutôt au cumul de toutes les configurations d'emploi des salariés occupant les emplois visés par le diplôme.

Ces activités sont regroupées en grandes fonctions.

### Liste des fonctions et des activités exercées

#### **1 Organise et encadre la réalisation de chantiers de création ou d'entretien d'aménagements paysagers dans le respect du développement durable, en ayant connaissance du contexte juridique et réglementaire (Grenelle II, Ecophyto 2018...)**

##### **1.1 Prend connaissance des éléments relatifs au chantier et des directives et orientations données par sa hiérarchie.**

- 1.1.1 Repère les caractéristiques du chantier.
- 1.1.2 Repère les contraintes (contexte historique, écologique, réseaux...).
- 1.1.3 Prend connaissance du plan des concepteurs.
- 1.1.4 Intègre les éléments du plan de conception.
- 1.1.5 Reconnaît les végétaux et la végétation.

##### **1.2 Prépare les éléments nécessaires à la réalisation du chantier.**

- 1.2.1 Répartit les tâches en fonction des compétences, des aptitudes, des autorisations de conduites et de la disponibilité des équipiers et du matériel.
- 1.2.2 Etablit le dossier "feuille de route" du chantier pour les équipes.
- 1.2.3 Gère le déplacement des équipes et du matériel (convoyage).
- 1.2.4 Effectue les formalités administratives et réglementaires.
- 1.2.5 Evalue suivant l'environnement de travail les protections collectives à mettre en œuvre.
- 1.2.6 Vérifie l'équipement (matériel et EPI) des équipes avant leur départ au chantier.
- 1.2.7 Réalise un plan de prévention des risques conjointement avec le propriétaire des lieux et détermine le plan d'implantation du chantier, du stockage et, le cas échéant, le plan de signalisation à mettre en œuvre.

##### **1.3 Conduit les opérations de préparation du chantier.**

- 1.3.1 Donne les consignes écrites (fiches de chantier) et orales.
- 1.3.2 Assure la mise en place des protections collectives (signalisation, balisage, réseaux...).
- 1.3.3 Conduit la réalisation des travaux préliminaires.
- 1.3.4 Réalise l'implantation (piquetage, repérage au sol...) avec le chef d'équipe et/ou les équipiers.
- 1.3.5 Implante les végétaux en fonction du plan de plantation.
- 1.3.6 Valide les implantations avec les exécutants (et éventuellement le commanditaire).

##### **1.4 Assure la logistique au cours du déroulement des chantiers.**

- 1.4.1 Coordonne l'utilisation du matériel.
- 1.4.2 Vérifie la disponibilité des fournitures.
- 1.4.3 Organise l'approvisionnement du chantier en végétaux et en matériaux.
- 1.4.4 Gère les stocks d'approvisionnements.
- 1.4.5 Optimise les transports et les déplacements.
- 1.4.6 Vérifie la conformité de la livraison des végétaux et matériaux.

## **1.5 Coordonne les travaux de réalisation du chantier.**

- 1.5.1 Coordonne les équipes et les corps de métier lorsqu'ils interviennent à plusieurs sur un chantier.
- 1.5.2 Définit l'ordre dans lequel seront exécutées les différentes opérations d'un chantier.

## **1.6 Participe aux travaux de réalisation du chantier.**

- 1.6.1 Réalise les travaux d'aménagements paysagers.
- 1.6.2 Conduit et utilise les engins de chantier.

## **1.7 Gère les aléas du chantier.**

- 1.7.1 Procède aux ajustements techniques nécessaires par rapport au projet initial en fonction des aléas du chantier.
- 1.7.2 Fait valider les engagements de travaux supplémentaires par le chef d'entreprise.

## **1.8 Assure la relation avec le client (ou le commanditaire) au cours de la réalisation du chantier.**

- 1.8.1 Valide les éléments de déroulement du chantier avec le client.
- 1.8.2 Coordonne l'avancement du chantier.
- 1.8.3 Participe aux réunions de chantier où il représente l'entreprise.
- 1.8.4 Réfère à sa hiérarchie des modifications importantes (ou des travaux supplémentaires) souhaités par le client ou le commanditaire.

## **1.9 Assure un appui technique aux exécutants (équipers ...).**

- 1.9.1 Assiste les équipes par des conseils (in situ ou à distance).
- 1.9.2 Initie ses collègues à l'utilisation de nouvelles techniques et nouveaux produits.

## **1.10 Assure le suivi technique du chantier.**

- 1.10.1 Fait appliquer les règles de l'Art et règles professionnelles.
- 1.10.2 Suit les travaux sous-traités à d'autres entreprises.
- 1.10.3 Recherche les causes d'un travail mal fait.
- 1.10.4 Veille à l'enregistrement des temps de travaux, des consommations...
- 1.10.5 S'assure du bon usage des produits phytosanitaires (dosage, volumes, protection des personnes et de l'environnement).
- 1.10.6 S'assure du bon Page | 2réglage du matériel.
- 1.10.7 Recueille les informations de terrain auprès de ses équipes.

## **1.11 Veille au respect des échéances de travail.**

## **1.12 Contribue à l'application des règles de sécurité et des gestes et postures adaptés aux situations.**

- 1.12.1 Vérifie l'utilisation des EPI.
- 1.12.2 Surveille les comportements à risques sur le chantier (conduite d'engins, travail en hauteur...) et dans son environnement proche.
- 1.12.3 Maintient les équipes en vigilance par rapport aux consignes de sécurité.
- 1.12.4 Contribue à l'élaboration et à l'évolution du document unique de sécurité.

## **1.13 Assure la gestion des déchets de chantier.**

## **1.14 Procède à la livraison du chantier.**

- 1.14.1 Évalue la conformité des travaux.
- 1.14.2 Vérifie la qualité de finition des plantations, des travaux et du chantier.
- 1.14.3 Réceptionne les travaux avec le client ou le commanditaire.
- 1.14.4 Réalise un plan de récolement.

## **1.15 Assure le service après-vente.**

## **1.16 Réalise un bilan du chantier et remonte les informations aux personnes concernées.**

## 2 Contribue à l'élaboration des projets par l'entreprise ou le service (collectivités) dans une démarche éco-responsable.

### 2 Contribue à la construction de réponse à un appel d'offres.

- 2.1.1 Réalise une synthèse rapide du contenu des dossiers d'appel d'offres à sa hiérarchie.
- 2.1.2 Donne des avis techniques à sa hiérarchie ou au chargé d'études.
- 2.1.3 Assiste sa hiérarchie pour l'établissement de la réponse.

### 2.2 Contribue à l'élaboration de projets de conception et de réalisation simples.

- 2.2.1 Recense les éléments de la demande du client ou du commanditaire (budget, prestations souhaitées, goûts, attentes,...).
- 2.2.2 Prend en compte le contexte du projet sur le plan paysager :
  - les plans historique et socioéconomique, graphique, écologique, culturel, architectural, artistique ;
  - le contexte dans la planification urbaine (PLU, Schéma directeur écologique et paysager...);
  - son intégration dans le réseau des espaces verts du territoire ;
  - son adaptation au développement de nouveaux types d'espaces verts : liés à la voirie (arbres d'alignement et espaces associés..), liés aux bâtiments (toitures et murs végétalisés ...), liés aux milieux humides (bassins de rétention végétalisés, bords de rivières, plans d'eau....) et le contexte du projet dans la planification urbaine (PLU, schéma directeur écologique et paysager, mesures réglementaires de protection...).
- intégration du site dans le réseau des espaces verts du territoire (vision écologique et paysagère), en lien avec le développement de nouveaux types d'espaces verts :
  - liés à la voirie : arbres d'alignement et espaces associés ;
  - liés aux bâtiments : toitures et murs végétalisés ;
  - liés aux milieux humides : bassins de rétention végétalisés, noues d'infiltration, bords de rivières, plans d'eau ;
  - liés aux réserves foncières plus ou moins recolonisées : espaces dédiés à la biodiversité, espaces à végétation naturelle..., mais pouvant être plus ou moins pollués ;
  - liés à des zones forestières existantes ou à créer ;
  - liés à des zones agricoles à bio-diversifier.
- organisation du site permettant ensuite un plan de gestion différenciée intégrant les thématiques suivantes : préservation du sol, économies d'eau, préservation de la faune et la flore sauvage, gestion des déchets verts, rationalisation de l'éclairage, techniques alternatives de désherbage, matériels économes en énergie...
- 2.2.3 Prend en compte les réglementations particulières afférentes au projet.
- 2.2.4 Elabore un plan de réalisation d'un projet de conception et de réalisation à petite échelle.
- 2.2.5 Choisit les végétaux et les matériaux selon les principes du développement durable : végétaux locaux bien adaptés et non envahissants, plantes vivaces, matériaux et mobiliers solides et locaux, demandant peu d'entretien, et achetés dans le cadre de marchés avec clauses environnementales et sociales...

### 2.3 Propose des solutions techniques permettant des interventions en toute sécurité et en respectant les règles de l'Art.

- 2.3.1 Détermine la technique opératoire la plus appropriée en fonction des caractéristiques du chantier, des contraintes environnementales et des risques identifiés.
- 2.3.2 Effectue des choix techniques.
- 2.3.3 Propose un plan de gestion différenciée.

### 2.4 Recherche les prix des prestations prévues. Réalise une programmation des travaux d'entretien et/ou de création.

- 2.4.1 Evalue les quantités de végétaux, de matériaux et le matériel nécessaire et leurs disponibilités.

- 2.5 Détermine les prestations externalisées.
- 2.6 Réalise les métrés (planimétrie, altimétrie, volumes déblais/remblais...).
- 2.7 Etablit le chiffrage du projet.
- 2.8 Assure le suivi des conformités réglementaires obligatoires sur le patrimoine de la collectivité ou de l'entreprise (conformité de pose, d'entretien des aires de jeux, du mobilier, conformité électrique des installations, conformité des matériels de levage, à pression...).

### 3. Contribue à la gestion technico-économique.

#### 3 Gère les stocks d'approvisionnement.

- 3.1.1 Effectue les consultations auprès des fournisseurs ou des prestataires.
- 3.1.2 Etudie les offres des fournisseurs (prix, disponibilités...).
- 3.1.3 Commande les végétaux et les matériaux (éventuellement matériels en location).
- 3.1.4 Organise les bonnes conditions de stockage des végétaux et des matériaux.

#### 3.2 Gère le parc matériel (et les installations techniques) de ses chantiers.

- 3.2.1 Suit l'état du matériel.
- 3.2.2 Anticipe les besoins d'achat ou de renouvellement de matériel.
- 3.2.3 Etudie l'opportunité des investissements en matériel.
- 3.2.4 Effectue les consultations auprès des fournisseurs en matériel.

#### 3.3 Réalise le suivi technico-économique des chantiers.

- 3.3.1 Capitalise les éléments contenus dans les fiches de chantiers.
- 3.3.2 Vérifie les consommations des végétaux et matériaux sur un chantier.
- 3.3.3 Contrôle la conformité des factures fournisseurs et prestataires par rapport aux prix et prestations annoncés.
- 3.3.4 Participe à la préparation de la facturation.
- 3.3.5 Participe aux calculs des indicateurs de suivi de chantier (prix de revient, marges...).
- 3.3.6 Analyse les écarts (entre le prévu et le réalisé).

#### 3.4 Analyse les incidences du choix de diverses techniques aux niveaux économique, technique en référence aux critères de durabilité et dans une approche globale de l'entreprise.

#### 3.5 Réalise le budget annuel de son activité (collectivité territoriale).

#### 3.6 Contribue, le cas échéant, à la mise en place d'une démarche de certification.

## **4 Participe à l'organisation du travail, à la gestion des ressources humaines et des compétences dans l'organisation**

### **4 Encadre les personnels qui lui sont affectés (dont stagiaires, apprentis, prestataires, sous- traitants).**

- 4.1.1 Participe au dialogue sur la répartition des tâches et des responsabilités au sein de l'organisation.
- 4.1.2 Organise les activités au sein de son équipe en fonction des travaux à réaliser et des compétences et disponibilités des personnes.
- 4.1.3 Donne des consignes et s'assure de leur respect.
- 4.1.4 Respecte et fait respecter la législation du travail notamment en matière de sécurité des personnes.
- 4.1.5 Participe à l'évaluation des activités des personnes de son équipe et identifie les besoins de formation.

### **4.2 Planifie les chantiers qui lui sont confiés.**

- 4.2.1 Planifie le travail sur diverses périodes.
- 4.2.2 Contrôle l'avancement des travaux en fonction du planning prévisionnel.
- 4.2.3 Ajuste le planning en fonction des aléas (climatiques, pannes, contraintes de l'organisation...).
- 4.2.4 Evalue le besoin en main d'œuvre du chantier et les compétences nécessaires.

### **4.3 Se concerta régulièrement avec sa hiérarchie.**

### **4.4 Rend compte régulièrement de son activité à sa hiérarchie.**

### **4.5 Participe régulièrement aux réunions en interne avec ses homologues et sa hiérarchie.**

### **4.6 Contribue à la gestion des compétences de chaque salarié de son équipe dans l'entreprise ou le service.**

- 4.6.1 Participe à la constitution des équipes en fonction des compétences et des affinités, en concertation avec ses homologues et sa hiérarchie.
- 4.6.2 Contribue à l'évaluation des compétences des personnels à partir des observations de terrain.
- 4.6.3 Donne son avis sur le recrutement d'un personnel ou d'un apprenti.
- 4.6.4 Contribue à l'évaluation des besoins en formation du personnel et à l'analyse de leurs demandes de formation à partir de ses observations de terrain.
- 4.6.5 Peut proposer des formations aux personnels qu'il encadre en fonction des objectifs de l'entreprise ou du service en concertation avec sa hiérarchie.
- 4.6.6 Détermine ses besoins en compétences en fonction des missions qui lui sont confiées.

### **4.7 S'informe régulièrement des évolutions technologiques et réglementaires dans le secteur des aménagements paysagers.**

### **4.8 Identifie les éléments du droit du travail qui organisent la vie professionnelle.**

### **4.9 S'assure du respect des règles et normes d'hygiène et de sécurité et de la législation du travail.**

**5 Est amené à communiquer sur son métier, sur l'activité de l'organisation dans laquelle il se situe et sur les thèmes de l'environnement et du développement durable.**

**5 Contribue à la bonne circulation de l'information au sein de l'organisation.**

- 5.1.1 Participe aux réunions de travail avec ses homologues et ses supérieurs.
- 5.1.2 Anime des réunions de travail avec ses collaborateurs (salariés qu'il encadre).
- 5.1.3 Diffuse régulièrement diverses informations (techniques, réglementaires, sociales...) aux salariés qu'il encadre.
- 5.1.4 Rend régulièrement compte de ses activités à son supérieur hiérarchique.
- 5.1.5 Assure une veille active.

**5.2 Est amené à communiquer avec des clients (entreprises) ou des usagers (collectivités territoriales).**

- 5.2.1 Explique son intervention (ou celle de son équipe) aux clients et/ou aux usagers.
- 5.2.2 Donne des conseils aux clients et/ou aux usagers sur les techniques et choix pour la conduite de leur jardin et l'entretien de leurs végétaux.
- 5.2.3 Explique l'intérêt de l'utilisation des techniques alternatives en matière d'utilisation des pesticides.
- 5.2.4 Explique l'intérêt du choix d'aménagements en cohérence avec la logique de développement durable.
- 5.2.5 Propose des prestations de l'entreprise aux clients (et futurs clients, prospects).
- 5.2.6 Plan de Gestion différenciée, Charte d'entretien des espaces publics, plan de gestion du patrimoine arboré, campagnes de communication sur les espaces, leur gestion patrimoniale, leur richesse écologique, les services écosystémiques rendus par la nature.
- 5.2.7 Propose des campagnes de communication sur les espaces publics, la mise en œuvre de la gestion différenciée, les chartes d'entretien...
- 5.2.8 Démarche des prospects.

**5.3 Peut intervenir dans des actions de formation.**

- 5.3.1 Peut participer à des activités pédagogiques en milieu scolaire et à destination du grand public.
- 5.3.2 Sensibilise ses collègues de travail aux problématiques professionnelles d'actualité (techniques alternatives, gestion durable d'un jardin...).
- 5.3.3 Peut intervenir dans des actions de formation continue sur des thèmes divers.

**5.4 Peut contribuer à la réalisation de publications ou documents de communication.**